

# **UN ETABLISSEMENT GALLO-ROMAIN**

## **A BIENNE-LEZ-HAPPART.**

### **RAPPORT DE FOUILLES PRELIMINAIRE.**

Menée à la limite des territoires de Bienne-lez-Happart et de Buvrines, au lieu-dit "Flastré", face à la "Ferme du Bois Lecomte", la campagne de fouille 1984-85 (1) s'est soldée par la découverte d'un habitat gallo-romain, pourvu d'un hypocauste. Les vestiges ont été relevés sur un terrain en pente, entre les cotes 165 et 167,5, le long de la route de Buvrines, non loin du Pont du Lionsart.

-----

Y ont participé : P.DUSOLON, coordination générale, M.P.BERTAUX, relevés architecturaux, M.BURGEON, dessin du matériel, F.O.DEDEYN et P.JONCKERS, C.JAUMAIN. Nous leur adressons nos plus vifs remerciements pour leur collaborations.

-----

## I. L'HYPOCAUSTE.

### 1. Description architecturale.

Ses subconstructions se composent d'un praefurnium, d'un canal de chauffe et de canalisations rayonnantes en grès et de calcaire. (fig. 1-2)

Le praefurnium, construit à l'aide de moellons de grès assemblés avec de la terre, est délimité dans sa partie ouest par deux murs se recoupant à l'angle droit, orientés N-E, S-O et N-O, S-E. Il affectait une forme carrée ou rectangulaire. Les remblais du praefurnium étaient constitués de fragments de tuiles, d'argile cuite, fibres végétales non identifiées et de cendres.

Le canal de chauffe, venant du praefurnium, se compose de deux murets parallèles en dalles de terre cuite, mesurant 0,20 x 0,22 m sur 2,5 cm d'épaisseur; elles sont liées par un mélange de terre et de brique pilée. Orientés N-O, S-E, les murets ont une longueur de 2,03 m et 2,15m. La dernière dalle à l'extrémité S-E est échancrée, de manière à former un coude. Une trace de calcination, longue de 1 m, apparaît sur le sol à base de brique pilée.

Chaque mur du canal de chauffe donne naissance à un canal qui se développe, l'un vers le nord, l'autre vers l'ouest, formant un angle de 45°.

Ces canaux sont construits en moellons rectangulaires de grès et calcaire disposés en deux assises régulières, scellées avec de la terre. Les murs de 1,60 m de long sur 0,20 de large, ont 0,21 m de haut et déterminent un couloir de 0,30 de large. Une pierre semi-circulaire en ferme l'extrémité. Les murs des canaux reposent directement sur la terre. Leur ouverture affecte une forme évasée d'un côté.

On retrouve quelques pierres éparses côté est : peut-être y avait-il un troisième canal, légèrement en rapport au canal 1.



Fig. 1 : Vue générale de l'hypocauste : A. Praefur-  
nium - B. Canal de chauffe - C. Canal 1 - D. Canal 2



Fig. 2 : Appareillage du canal 2

## 2. Essai d'interprétation et de reconstitution.

Une comparaison avec d'autres hypocaustes en Belgique, Allemagne, France et Grande-Bretagne, nous amène à classer l'hypocauste de Bienne-lez-Happart dans la série dite "à canaux". L'air chaud produit dans la chambre de chauffe est amené au centre de la pièce à chauffer par le canal de chauffe. De là, il est réparti au moyen de canaux rayonnants vers les murs, où il est aspiré par les cheminées. Ce système utilisé en Gaule au Bas-Empire coexistait parfois dans un même bâtiment avec l'hypocauste à pilettes. Il semble qu'il ait été adopté comme solution de remplacement moins onéreuse que l'hypocauste à pilettes (2).

L'hypocauste à canaux possédait, à côté de son usage domestique des applications multiples : four à briques, à pain, fumoir, séchoir de potier, etc... Les canaux étaient recouverts soit de tegulae et imbrices, soit d'ardoises ou de plaques en terre cuite, ou encore, de pierres appareillées en encorbellement. On apposait au-dessus une couche de "béton", destiné à diffuser la chaleur sur toute la surface à chauffer (3).

Les rapprochements établis entre l'hypocauste de Bienne-lez-Happart et ceux de Mont-lez-Houffalize (4) et Ronchinne (5), en Belgique, de Weitersbach (6) (fig. 4) et Saalburg (7) en Allemagne, de Silchester (8) en Grande-Bretagne, et de Lalouette (9) en France, permettent d'en dégager les traits communs.

Le canal de chauffe, relativement long, est réalisé en tuiles ou en pierre. Les canaux eux-même, rayonnant du centre vers les extrémités, sont construits en pierre ; leur nombre varie de quatre à huit ou même plus. Cependant, tubuli et pilettes sont absents à Bienne-lez-Happart.

A Mont-lez-Houffalize (fig.3) comme à Bienne-lez-Happart, le canal de chauffe porte une large trace de calcination correspondant à la moitié de sa longueur. Ceci permet de supposer la présence du foyer à l'intérieur de ce même canal.

Les vestiges exhumés à Silchester (fig. 5) et Mont-lez-Houffalize permettent de palier aux éléments inexistant à Bienne-lez-Happart. Les canaux étaient percés pour assurer la propagation de la chaleur. Parfois recouverts de "béton", (Silchester), ils aboutissaient à des cheminées. La suspensura reposait sur un lit de galets destinés à véhiculer la chaleur et en diminuer l'intensité au-dessus des canaux même.

Le plan des vestiges de l'hypocauste de Bienne-lez-Happart fournit très peu d'éléments ; c'est pourquoi, il est possible d'en imaginer une disposition plus ou moins irrégulière.

Sa destination précise ne nous est pas encore connue. Seule une étude plus complète nous permettra de définir la nature du complexe dans lequel il s'inscrit.

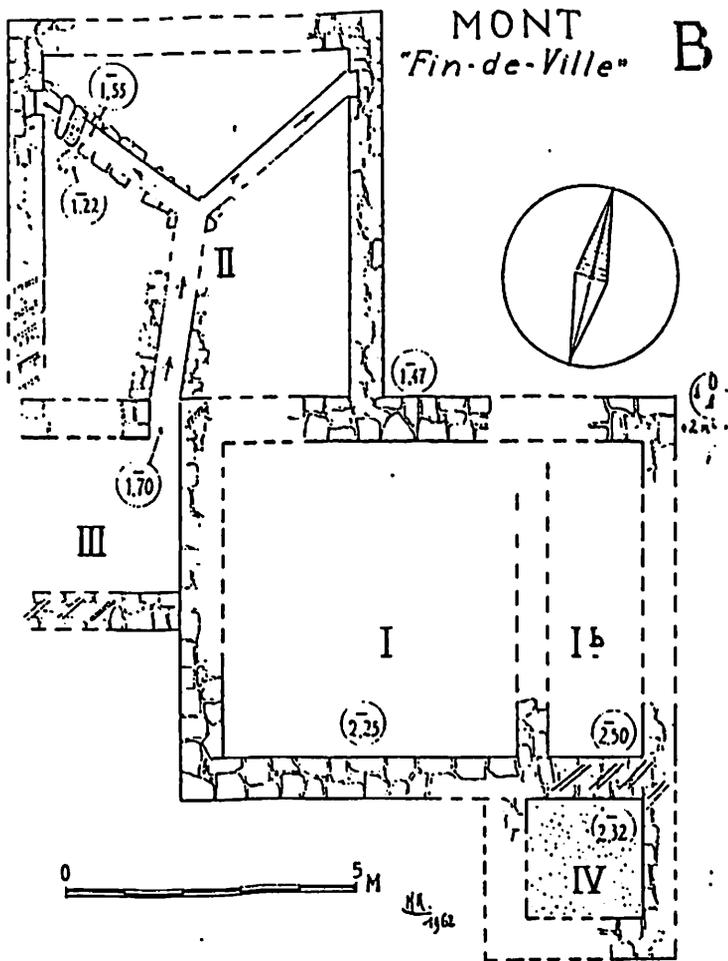


Fig.3: Hypocauste de Mont-lez-Houffalize

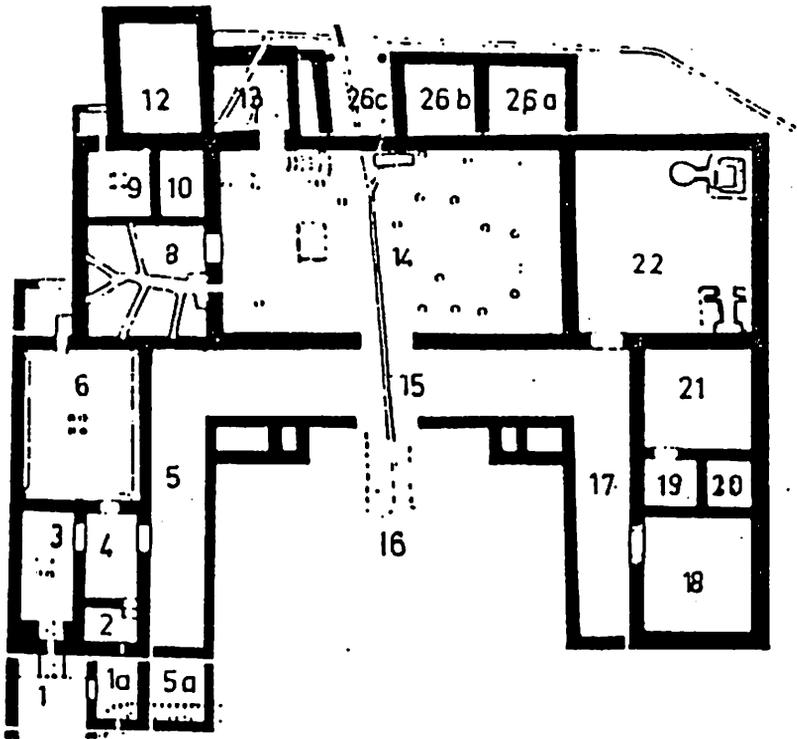


Fig.4: Hypocauste de Weitersbach

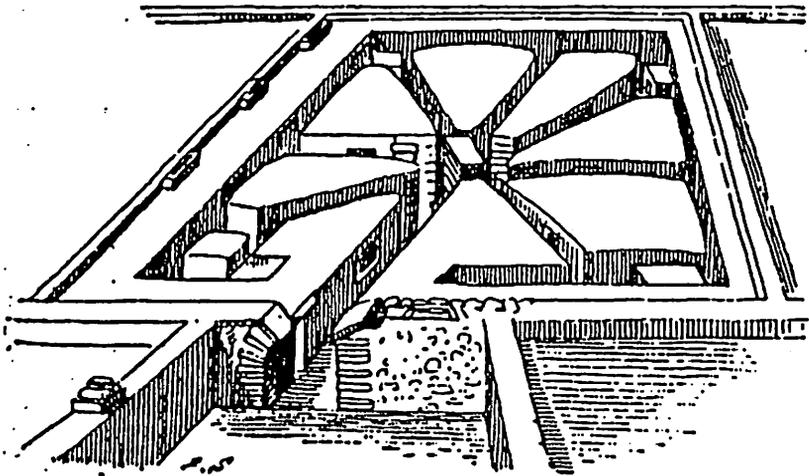


Fig.5: Hypocauste de Silchester

## NOTES.

(2) J.M. DEBGOMONT, Hypocaustes. (Etudes et recherches archéologiques de l'Université de Liège, 17), 1984, p. 118-124.

(3) IDEM p.120. - H. CUEPPERS, Le chauffage chez les Romains. (Les dossiers de l'archéologie, 25), novembre-décembre. 1977, p.118.

(4) M. MEUNIER, La villa belgo-romaine de "Fin de Ville" commune de Mont-lez-Houffalize) dans *Archaeologia Belgica*, 78, 1964, p.156-158. - J.M. DEBGOMONT, op.cit., 120, fig. 201.

(5) A. BEQUET, La villa romaine de Ronchinne et sa brasserie (III et IVe siècles) dans *Annales de la société archéologique de Namur*, 21, 1895, p.201-202. - J.M. DEBGOMONT, op.cit., p.120 et 129, fig. 232.

(6) E.GOSE, Der romisch gutshof von Weitersbach dans *Archaeologia Belgica*, 61, 1961-2, p.72-73. - J.M. DEBGOMONT, op.cit., p.125, fig. 217.

(7) J.M. DEBGOMONT, op.cit., p. 124.

(8) H.THEDENAT, Hypocaustis, hypocaustum dans C. DAREMBERG - E. SAGLIO, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, t. III, 1, Paris, 1877-1919, p. 349, fig. 3947. - J.G. JOYCE, dans *Archaeologia or miscellaneous tracts relating to antiquity*, London, t. XLVI, 2, p.337 s., pl. XII, 2. - J.M. DEBGOMONT, op.cit., p. 119, fig. 200.

(9) J.M. DEBGOMONT, op.cit., p. 125, fig. 218.

## **II. STRUCTURES ARCHITECTURALES.**

A l'ouest de l'hypocauste, nous avons exhumé l'angle d'un bâtiment comportant un mur de refend, de même facture que les murs du praefurnium.

Au nord-est, la tranchée II a livré les traces d'une fosse circulaire de 2 m de diamètre, sur 0,30 m de haut. Elle se composait d'une terre noire, contenant des cendres et du charbon de bois en abondance, mais elle n'a donné aucun matériel.

Non loin de celle-ci, nous avons localisé deux murs de 0,80 m de large formant un angle de 90°, construits en blocs de grès et de calcaire, grossièrement équarris. La partie sud présente un effondrement important, à proximité d'un lit de tuiles. Au pied de ce massif, nous avons exhumé le fond d'un vase en céramique commune grise et un arc de fibule en bronze. L'interprétation selon laquelle ces murs formeraient la base d'un autel (1) nous semble dénuée de fondement.

## **III. MATERIEL.**

### **1. Matériel Lithique.**

.1. Hache polie, un éclat enlevé dans le coin supérieur gauche. Forme trapézoïdale. (fig. 6A)

Ht. : 5 cm - larg : 7 cm.

.2. Hache, enlèvement de larges éclats oblongs sur les côtés, que le polissage n'a pu effacer. Forme trapézoïdale. (fig. 6B).

Ht. : 10 cm - larg. : 6 cm.

.3. Hache, retouche par petits éclats sur les côtés et des éclats plus longs au centre. Forme trapézoïdale.

Ht. : 11,3 cm - larg. : 6,2 cm. (fig. 6C).

## **2. Terre cuite.**

.1. Fragment de carreau portant l'inscription IRPOIS.  
Terre rouge (2). (fig. 7).

.2. Fragments de carreaux portant l'empreinte d'une  
patte de chien.  
Terre rouge. (fig. 8B).

## **3. Céramique.**

.1. Vase à panse ovoïde, portant à l'épaule trois  
épaisses rainures séparées par un méplat, lèvre  
sortante arrondie, fond étroit, légèrement convexe.  
Terre grise, rugueuse. (fig. 9).  
Ht. : 19,5 cm. Diam.base : 7,2 cm. Diam.col : 14 cm.

.2. Fond de vase étroit et plat, parois évasées.  
Terre gris clair.  
Diam. : 7 cm.

.3. Fragments de céramique commune (fig. 8A).

## **4. Fer.**

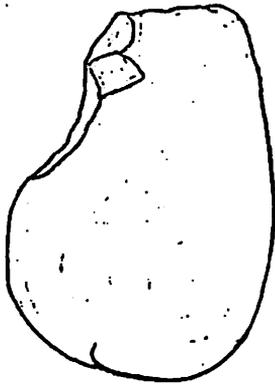
.1. Ferrure de forme trapézoïdale aux bords dentelés.

## **5. Bronze.**

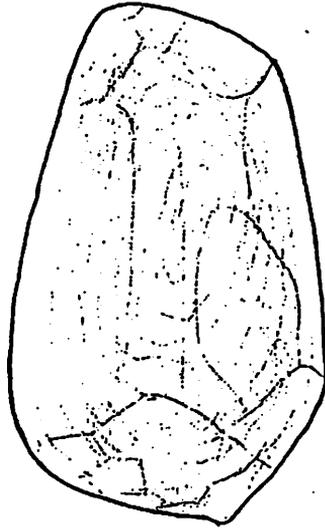
.1. Applique de bronze à buste de Silène.

.2. Arc de fibule. Décor : deux rangées de grènetis  
encadrant un sillon médian. Long : 2 cm.  
Comparaisons : une fibule semblable provient de la  
Nécropole de Thuin (3). Un autre exemplaire existe  
au musée archéologique de Nivelles, inv. B 273 R (4),  
à Bliques (5), ou a été recueilli à Monceau-sur-Sambre  
(6).

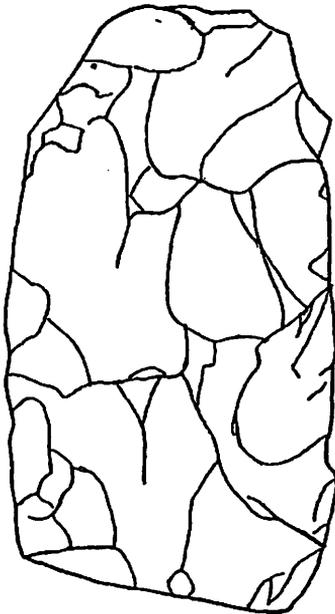
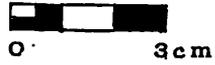
Marie-Françoise DEBAST  
Licenciée en archéologie et  
histoire de l'art



A

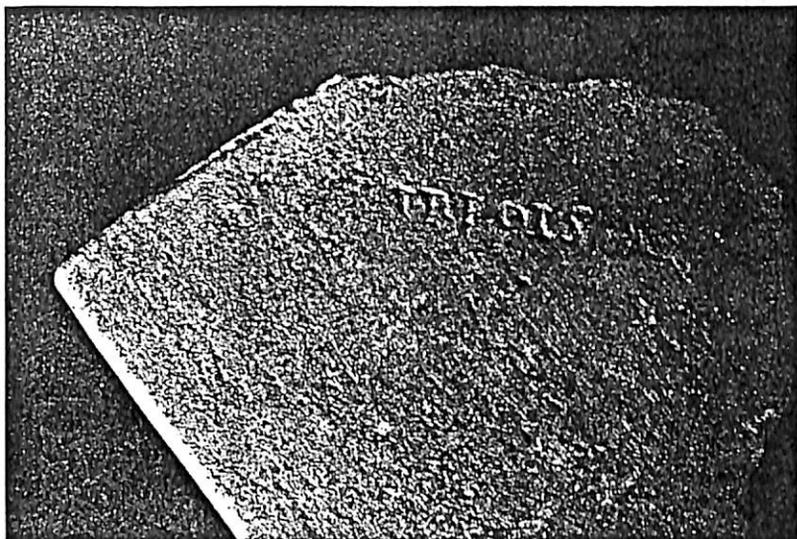


B



C

Fig. 6 : Matériel lithique  
Dessin M. Burgeon



TRPOIS

5cm.

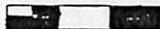


Fig.7: Carreau avec inscription IRPOIS  
Cliché M. Duez - dessin M. Burgeon.

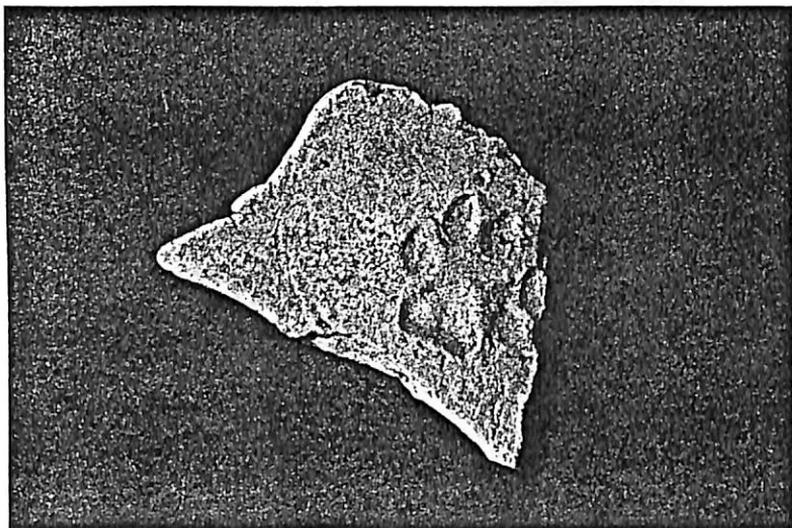
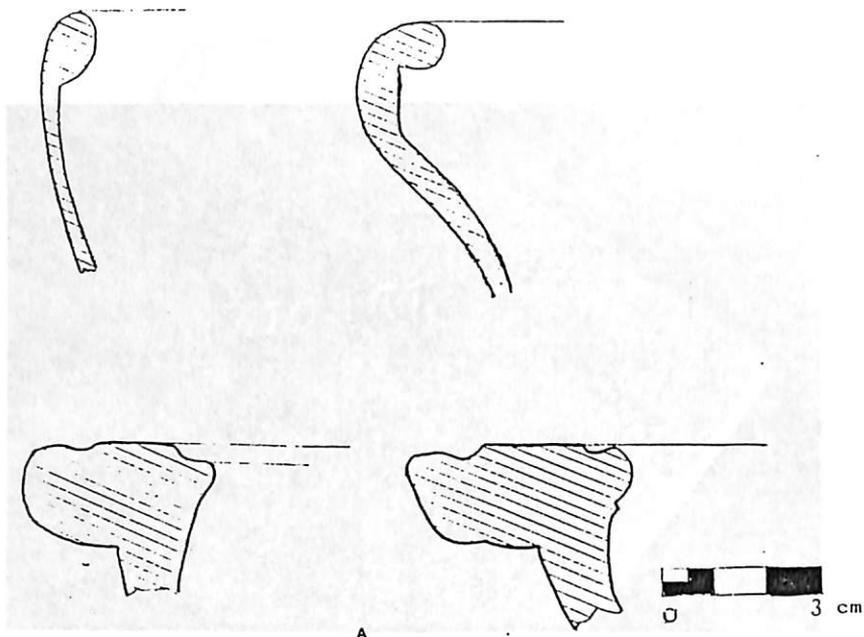


Fig. 8 : A. Céramique commune. Dessin M. Burgeon  
 B. Carreau avec empreinte de patte de chien  
 Cliché M. Duez.

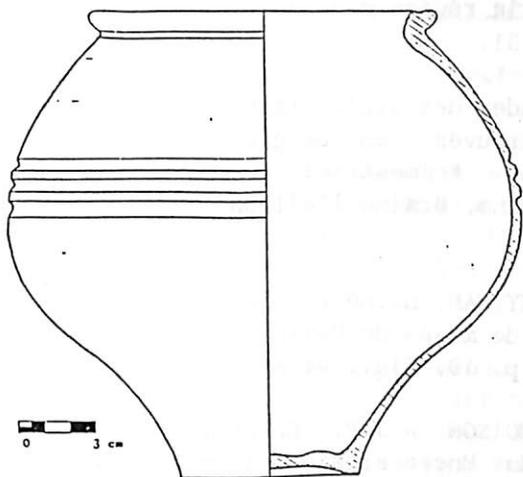


Fig.9: Vase en céramique commune

## NOTES

(1) P. DUSOLON, Perspectives nouvelles sur l'histoire de Lobbes et de la région dans Haut Pays de Sambre, 3, déc. 1985, p. 31.

(2) Y. GRAFF, Index des sigles (marques) de tuiliers gallo-romains trouvés en Belgique dans Romana Contact. Organe trimestriel de la société d'archéologie Romana, Braine-l'alleud, 1968, fasc. 3-4, p. 1-18.

(3) G. FAIDER-FEYTMAN, La nécropole gallo-romaine de Thuin. (Fouilles de musée de Mariemont, II), Musée de Mariemont, 1965, p. 10, fig.1 et m.

(4) F. HUBERT-MOISON - J.P. DEWERT, Les fibules gallo-romaines du Musée archéologique de Nivelles dans Annales de la société d'archéologie et de folklore de Nivelles et du Brabant Wallon, t. XXIV, 1982, p. 130, fig. 31 et 153, fig. 131.

(5) S.J. DE LAET - A. VAN DOORSELAER - P. SPITAELS - H. THORN, La nécropole gallo-romaine de Blicquy. (dissertationes archaeologicae gandenses, vol. XIV), t. 1-2, 1972, p. 69-70, 98 et pl. 34.

(6) R. BRULET, La nécropole gallo-romaine du Gué d'Hameau à Monceau-sur-Sambre dans Documents et rapports de la société royale d'archéologie et de paléontologie de Charleroi, t. LV, 1970-1971, p. 39.